

Service Info Sirene

09 72 72 6000

prix d'un appel local

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

À la date du 14/04/2025

Description de l'entreprise	Entreprise active depuis le 10/09/2021
Identifiant SIREN	907 860 886
Identifiant SIRET du siège	907 860 886 00031
Dénomination	ASSOCIATION SPORT SANTE OUESSANT
Catégorie juridique	9220 - Association déclarée
N° RNA ¹	W291015024
Activité Principale Exercée (APE)	93.12Z - Activités de clubs de sports
Appartenance au champ de l'ESS ²	Oui
Appartenance au champ des sociétés à mission	

Description de l'établissement	Etablissement actif depuis le 24/03/2025
Identifiant SIRET	907 860 886 00031
Adresse	BOURG DE LAMPAUL 29242 OUESSANT
Activité Principale Exercée (APE)	93.12Z - Activités de clubs de sports

1 : Répertoire National des Associations

2 : Economie Sociale et Solidaire

Important : A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

Avertissement : Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

Récapitulatif

Identification de l'association 1/2

Veillez saisir votre numéro RNA : W291015024

Identification de l'association 2/2

SIRET

Sigle SPORT SANTE OUessant

Titre ASSOCIATION SPORT SANTE OUessant

Objet donner l'opportunité à tout habitant de l'île d'ouessant ou de molene de pratiquer une activité physique adaptée à des fins de santé et de réduire les comportements sédentaires ;

Adresse du siège

Etage-escalier-appartement chez Mme Malgorn
Immeuble-bâtiment-résidence
Numéro et libellé de voie RUE Stang Ar Glan
Lieu-dit ou boîte postale
Pays
Code postal 29242
Localité Ouessant

Adresse de Gestion

Etage-escalier-appartement
Immeuble-bâtiment-résidence
Numéro et libellé de voie STANG AR GLAN
Lieu-dit ou boîte postale
Pays
Code postal 29242
Localité OUessant

Ces informations correspondent-elles à l'association pour laquelle je souhaite déclarer des modifications ou des changements ?

oui

Identification du déclarant

Le déclarant est-il une des personnes chargées de l'administration de l'association ?

Oui

Informations personnelles du déclarant

Fonction dans l'association	Co-Président(e)
Civilité	Madame
Nom	Picault
Prénom(s)	Delphine Sophie
Profession	Garde champêtre

Type de déclaration

- Vous souhaitez effectuer :
- A Déclarer un changement dans la liste des personnes chargées de l'administration de l'association.
 - D Déclarer la modification du siège social.
 - F Déclarer des dispositions statutaires nouvelles (autres que le titre, l'objet ou le siège si celui-ci figure dans les statuts) [exemples : modification du fonctionnement de l'assemblée générale/du conseil d'administration ou création de nouvelles catégories de membres].
 - J Actualiser les coordonnées de gestion : adresse de gestion. Il est également recommandé d'actualiser, le cas échéant, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site internet et de renseigner le numéro SIREN-SIRET de l'association.

Demander la publication au JOAFE (facultatif).

Menu A : Déclarer un changement dans la liste des personnes chargées de l'administration de l'association

Date de la décision de l'organe délibérant 06/03/2025

Nombre de personnes chargées de
l'administration de l'association 8

Dirigeant 1

Civilité Mme
Nom Picault
Prénom(s) Delphine Sophie
Pays de nationalité Française
Fonction Co-Président(e)
Profession Garde champêtre
Nom de la voie Gorrékéar
Étage, escalier, appartement
Immeuble, bâtiment, résidence
Lieu-dit ou boîte postale
Pays FRANCE
Code postal 29242
Localité Ouessant
Etat / Province

Dirigeant 2

Civilité Mme
Nom Le Vourc'h
Prénom(s) Isabelle
Pays de nationalité Française
Fonction Co-Président(e)
Profession Infirmière
Nom de la voie Kervasdoué
Étage, escalier, appartement
Immeuble, bâtiment, résidence
Lieu-dit ou boîte postale
Pays FRANCE

Code postal 29242
Localité Ouessant
Etat / Province

Dirigeant 3

Civilité M
Nom Godard
Prénom(s) Elie
Pays de nationalité Française
Fonction Membre de la direction collégiale
Profession Artiste plasticien
Nom de la voie Le Drudec
Étage, escalier, appartement
Immeuble, bâtiment, résidence
Lieu-dit ou boîte postale
Pays FRANCE
Code postal 29242
Localité Ouessant
Etat / Province

Dirigeant 4

Civilité Mme
Nom Malgorn
Prénom(s) Michelle
Pays de nationalité Française
Fonction Membre de la direction collégiale
Profession Retraité
Nom de la voie Stang ar Glan
Étage, escalier, appartement
Immeuble, bâtiment, résidence
Lieu-dit ou boîte postale
Pays FRANCE

Code postal 29242
Localité OUESSANT
Etat / Province

Dirigeant 5

Civilité Mme
Nom Calvez
Prénom(s) Christine
Pays de nationalité Française
Fonction Membre de la direction collégiale
Profession Retraité
Nom de la voie Kerivarch
Étage, escalier, appartement
Immeuble, bâtiment, résidence
Lieu-dit ou boîte postale
Pays FRANCE
Code postal 29242
Localité Ouessant
Etat / Province

Dirigeant 6

Civilité Mme
Nom Davril
Prénom(s) Martine
Pays de nationalité Française
Fonction Membre de la direction collégiale
Profession Retraité
Nom de la voie Keradenec
Étage, escalier, appartement
Immeuble, bâtiment, résidence
Lieu-dit ou boîte postale
Pays FRANCE

Code postal 29242
Localité Ouessant
Etat / Province

Dirigeant 7

Civilité Mme
Nom Mendez
Prénom(s) Eliane
Pays de nationalité Française
Fonction Membre de la direction collégiale
Profession REtraité
Nom de la voie Porsguen
Étage, escalier, appartement
Immeuble, bâtiment, résidence
Lieu-dit ou boîte postale
Pays FRANCE
Code postal 29242
Localité Ouessant
Etat / Province

Dirigeant 8

Civilité Mme
Nom Debusschère
Prénom(s) Katia
Pays de nationalité Française
Fonction Membre de la direction collégiale
Profession assistante maternelle
Nom de la voie Goubars
Étage, escalier, appartement
Immeuble, bâtiment, résidence
Lieu-dit ou boîte postale
Pays FRANCE

Code postal 29242
Localité Ouessant
Etat / Province

Menu D : Déclarer la modification du siège social

Date de décision de l'organe délibérant 06/03/2025

Ancienne adresse du siège social

Nom de la voie RUE Stang Ar Glan
Étage, escalier, appartement chez Mme Malgorn
Lieu-dit ou boîte postale
Pays FRANCE
Code postal / Localité 29242 Ouessant

Nouvelle adresse du siège social

Numéro de voie
Extension du numéro de voie
Type de voie BOURG
Nom de la voie DE LAMPAUL
Étage, escalier, appartement
Immeuble, bâtiment, résidence MAIRIE
Lieu-dit ou boîte postale
Pays France
Code postal / Localité 29242 OUESSANT
La modification de votre siège social implique-t-elle une modification statutaire ? Oui

Menu F : Déclarer des nouvelles dispositions statutaires

Date de la décision de l'organe délibérant
compétent 06/03/2025

Menu J : Déclarer les nouvelles coordonnées de gestion 1/2

Ancien adresse de gestion

Etage-escalier-appartement
Immeuble-bâtiment-résidence
Lieu-dit ou boîte postale
Nom de la voie STANG AR GLAN
Pays France
Code postal / localité 29242 OUessant

Nouvelle adresse de gestion

Civilité Mme
Nom de la personne destinataire responsable de l'association Le Vourc'h
Prénom de la personne destinataire responsable de l'association Isabelle
Etage-escalier-appartement
Immeuble-bâtiment-résidence Mairie
Lieu-dit ou boîte postale Association Sport Santé Ouessant
Nom de la voie bourg de Lampaul
Pays FRANCE
Code postal / localité 29242 OUessant

Menu J : Déclarer les nouvelles coordonnées de gestion 2/2

Numéro de téléphone

Ancien numéro de téléphone 0682392000
Nouveau numéro de téléphone

Adresse électronique de l'association

Ancienne adresse électronique déclarée asso155@orange.fr
Nouvelle adresse électronique asso155@orange.fr

Site internet

Nouveau site <https://www.ouessantsportsante.fr/>

Numéro SIREN-SIRET du siège social

90786088600023

Pièces justificatives

- Statuts signés par au moins deux dirigeants, portant leur nom, prénom et fonction [statuts_signes.pdf](#)
- Procès-verbal 1 de l'organe délibérant daté et signé, portant le nom, le prénom et la fonction du signataire [CR_AG_extra_signe_compressed.pdf](#)



Statuts en semi-collégial

Buts et composition de l'association

Article 1

Modification de l'association dénommée « Association Sport Santé Ouessant » qui a pour but de donner l'opportunité à tout habitant de l'île d'Ouessant ou de Molène de pratiquer une activité physique adaptée à des fins de santé et de réduire les comportements sédentaires.

Sa durée est illimitée. Elle a son siège social à la mairie de Ouessant.

Article 2

Les moyens d'action de l'association sont :

- Accueil et orientation de tout public dans le choix d'une activité physique régulière,
- Recours à l'APA (activité physique adaptée) pour les personnes atteintes de maladie chronique
- Accompagnement des personnes atteintes d'affection de longue durée
- Offre d'activités physiques et sportives diversifiées au sein des lieux de l'île identifiés en lien avec les associations ou structures préexistantes

Article 3

L'association se compose de membres souhaitant pratiquer une activité physique régulière à des fins de santé et résidents à Ouessant ou Molène.

La cotisation annuelle est de 20 €.

La cotisation annuelle peut être revue à l'assemblée générale suivante.

Article 4

La qualité de membre de l'association se perd :

- Par la démission
- Par le décès
- Par la radiation prononcée, pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave par le conseil d'administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications sauf recours à l'assemblée générale.


ILU

Administration et fonctionnement

Article 5

L'association est administrée par un conseil d'administration sous forme semi-collégiale d'au moins 6 membres élus pour un an par l'assemblée générale.

2 membres du conseil d'administration sont élus co-directeurs.trices

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ces membres.

Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration est élu pour 1 an ;

Les co-directeurs.trices sont investis des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'association.

Ils peuvent désigner un des membres du conseil d'administration ou partenaire qualifié pour représenter l'association dans ses diverses missions.

Article 6

Les ressources de l'association comprennent :

- Le montant des cotisations
- Différentes subventions
- Les recettes des fêtes et manifestations
- Les dons

Article 7

Le conseil d'administration sous forme semi-collégiale se réunit périodiquement et chaque fois qu'il est convoqué sur la demande d'un des co-directeurs.trices.

Les membres sont convoqués par mail ou téléphone (sms) et peuvent se faire représenter par un autre membre du conseil d'administration.

Pour chaque réunion du conseil d'administration, le quorum des 2/3 des membres présents ou représentés doit être atteint. A défaut de quorum atteint, une nouvelle réunion est fixée dans les 15 jours à suivre. Lors de cette nouvelle réunion, si le quorum n'est une nouvelle fois pas atteint la réunion pourra être tenue et pourra décider en absence d'au moins 2/3 des membres.

Les membres du conseil d'administration pourront être présents aux réunions par visioconférence ou téléconférence selon les possibilités techniques.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas d'égalité des voix, la voix des co-directeurs.trices est prépondérante.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par les co-directeurs.trices.

Article 8

Les membres de l'association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

Article 9

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Elle se réunit chaque année et chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Un quorum de la moitié des adhérents présents ou représentés est exigé pour la tenue de l'assemblée générale.

Si besoin, à la demande des membres du conseil d'administration sous forme semi-collégiale, une assemblée extraordinaire peut être convoquée.

Les co-directeurs.trices. président l'assemblée et exposent l'ordre du jour, notamment la situation morale de l'association.

Ils présentent la gestion financière et détaillent sa situation, rendent compte de sa fonction et soumettent le bilan à l'approbation de l'assemblée.

L'assemblée générale délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au remplacement des membres sortants du conseil d'administration, si besoin au scrutin secret.

Article10

Il est tenu au jour le jour, une comptabilité « deniers » par recettes et par dépenses.

Article11

Les co-directeurs.trices. représentent légalement l'association en justice. En cas de poursuites judiciaires, ils prendront collectivement et solidairement leurs responsabilités devant les tribunaux compétents.

Les représentants de l'association doivent jouir du plein exercice de leurs droits civils.

Changements, modifications et dissolution

Article12

Les co-directeurs.trices. doivent faire connaître dans les trois mois à la préfecture du département où l'association a son siège social, tous les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

Ces modifications et changements sont ensuite consignés sur informatique.

Les registres de l'association et les pièces de comptabilité sont présentés sans déplacement, sur toute réquisition du préfet, à lui-même ou à son délégué ou à tout autre fonctionnaire accrédité par lui.

DP
IU

Article13

Si nécessaire, un règlement intérieur est destiné à fixer les divers points non prévus aux statuts, notamment ceux qui ont trait au fonctionnement interne de l'association.

Article14

La dissolution de l'association ne peut être prononcée que par l'assemblée générale convoquée spécialement à cet effet.

L'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association.

La dissolution doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture ou à la sous-préfecture du siège social.

A Ouessant le 06.03.2025

Delphine Picault
co-directrice



LE VOURC'H Isabelle
CO-Directrice

